

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Lycées LAMARTINE
&
René CASSIN

RENTREE 2024



Dans les détails

1. Les objectifs généraux

- Permettre aux jeunes scolarisés au lycée, une pratique sportive réussie et compatible avec le rythme scolaire.
- Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, d'être valorisés au travers du football et d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire.
- Ouvrir les jeunes sur l'extérieur et développer leur autonomie.
- Permettre aux jeunes d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective.
- Aider les jeunes à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres.
- Participer à l'éducation citoyenne.
- Valoriser l'établissement au travers des résultats sportifs.



2. Les objectifs scolaires

- Les objectifs scolaires sont ceux d'une classe classique. Les horaires et exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves.
- Développer son autonomie, plus particulièrement dans son organisation, pour allier études et sport, en particulier en ce qui concerne la planification de son travail personnel.
- Pratiquer leur sport de manière intensive sans empiéter sur leur vie scolaire grâce à l'aménagement de l'emploi du temps.
- Avoir un comportement exemplaire au lycée. S'il est en difficulté sur le plan scolaire, il se doit de montrer qu'il essaie de faire de son mieux pour progresser.
- Être moteur en tant que sportif dans les cours d'EPS pour tirer la classe vers le haut.



3. Les objectifs sportifs

- Développer le goût de l'effort et les aider à mesurer les conséquences et les effets d'un travail suivi et régulier.
- Permettre aux jeunes d'accéder à une maîtrise des fondamentaux techniques et tactiques ainsi que du règlement du football.
- Permettre aux jeunes de progresser plus rapidement et de se projeter sur une pratique au plus haut niveau régional.
- Ouvrir sur le rôle de l'arbitre en favorisant l'accès aux formations spécifiques.



7. La structure

Section lycéee

Sportif

Scolaire

Encadrement
Educateurs
diplômés

Infrastructures
Terrains
synthétique et
herbe

Suivi sportif

Lycées
partenaires
> Suivi
scolaire

POSSIBILITE D'INTERNAT





8. Fonctionnement

Le lieu de pratique des élèves-joueurs sera le complexe sportif Guinot de la Grisière à Mâcon :

- Les entrainements de la section ont lieu le mardi et le jeudi
- Pratique sur herbe ou terrain synthétique en priorité et salle de sport.
- Déplacement entre les établissements et les terrains en minibus du club.



9. L'encadrement

Structure UFM



Sébastien
GRIMALDI

(BEF) Coordinateur
ur section lycée

06 78 82 71 71

sebgrimaldi@hotmail.fr

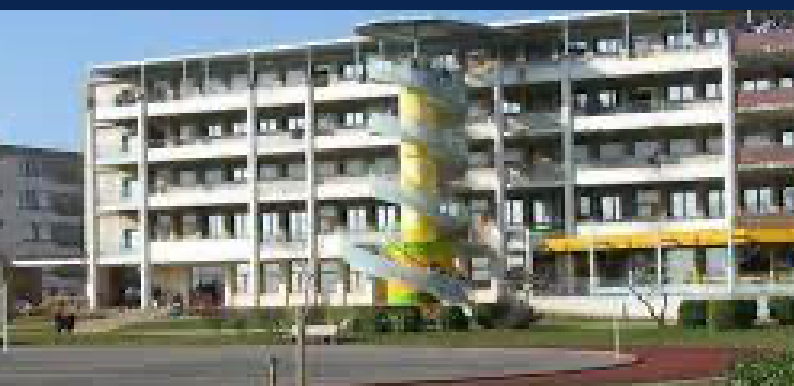
Lycées

Lycée
Lamartine

M. POIRIE (principal)

Lycée René
CASSIN

M. Eric FOURNIER
(principal)



10. Les admissions

Avant toute admission, pour l'inscription au lycée LAMARTINE et René CASSIN pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur une demande de dérogation, motif « Parcours particulier », est indispensable.





**Dossier à rendre, complet, au plus tard le
26 AVRIL au secrétariat du club de l'UFM**

**COMPLEXE SPORTIF CHAMPLEVERT STADE
PIERRE GUERIN
RUE LEO LAGRANGE 71000 MACON**

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté

Tests de sélection sportif

Mercredi 15 mai 2024

Tests sportifs l'après-midi au stade Pierre GUERIN.
Tests encadrés par les éducateurs de l'UFM

Résultats envoyés individuellement



Dossier de l'inscription

A RENDRE LE 26 AVRIL 2024 au plus tard au secrétariat du club de l'UFM

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté

Avec les pièces justificatives ci-dessous :

- Bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestres 2023/2024**
- Une photo d'identité à coller**





Coller photo
d'identité ici

Elèves

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Signature élève :

Représentant légal :

NOM :

Prénom :

Adresse.....

CP :

Ville :

Tél. père :

Tél. mère :

E-mail (obligatoire):

Signature responsable légal :

Informations établissement scolaire :



Nom de l'établissement d'origine :

.....

Adresse de l'établissement d'origine :

.....

Classe fréquentée en 2023/2024 :

3ème 2de 1ère

Club fréquenté en 2022/2023:

.....

Lycée de secteur pour la rentrée 2023/2024:

.....

Si les lycées Lamartine et René CASSIN ne sont pas les lycées de secteur de votre enfant, vous devez demander une dérogation à la sectorisation pour 2023/2024

Lycée choisis à la rentrée :

Lamartine René CASSIN

Nom de la filière 2023/2024 :

Technologie Professionnel Général

Classe demandée pour la rentrée 2023/2024:

2de 1ere Termiale

Bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestres 2023/2024
Une photo d'identité à coller

BILAN SCOLAIRE :

(A faire remplir par l'élève avant de rendre son dossier)

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL :

.....
.....
.....
.....
.....

Nom et Prénom :

Date :

Signature :

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS :

.....
.....
.....
.....
.....

Nom et Prénom :

Date :

Signature :



AVIS DU CPE :

.....
.....
.....
.....
.....

Nom et Prénom :

Date :

Signature :

MOTIVATION DE L'ÉLÈVE : (Projet scolaire et sportif,
projet de formation...)

.....
.....
.....
.....
.....

Nom et Prénom :

Date :

Signature :



BILAN SPORTIF :

(Ne pas faire remplir pour les élèves déjà licenciés au club de l'UFM lors de la saison 2023/2024, document rempli par le club au retour du dossier)

CLUB FRÉQUENTÉ:

NOM :

Cachet du club ou association sportive

ADRESSE :

RESPONSABLE SPORTIF :

NOM : Prénom :

Fonction :

AVIS DU CLUB OU PROFESSEUR ASSOCIATION

SPORTIVE :

.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature :



Parcours sportif de football		
Année scolaire	Poste occupé	Niveau de compétition
2021/2022		
2022/2023		
2023/2024		



**AUTRE(S) PARCOURS SPORTIF(S) /
AUTRE(S) SPORT(S) PRATIQUÉ(S) :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Déroulement de la journée de test du 15 Mai 2024 :

Les élèves dont le dossier aura retenu l'attention du jury d'admission, recevront une convocation pour un test de sélection sportif le mercredi 15 mai 2023 au complexe sportif de Champlevert (stade Pierre Guérin) à Mâcon.

Une tenue complète de footballeur sera exigée pour pratiquer.

Suite aux test sportifs, une liste d'admis provisoire (en attente des dérogations demandées) sera établi par le jury (lycée et club) qui s'engage à transmettre les informations au plus tard le 31 Mai 2024.



Je soussigné(e) autorise mon enfant
à participer aux tests de sélection qui auront lieu le mercredi 15 Mai
2024 afin d'intégrer la section sportive Football du lycée Lamartine
pour l'année scolaire 2023-2024.

En cas d'urgence, j'autorise les responsables à prendre toutes les
mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon enfant et
à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Fait à : Le :

Signature du responsable légal précédé de la mention « Lu et
approuvé »